

Tarif des douanes

Certains produits chimiques ne figurent pas dans la liste parce qu'on ne les utilisait pas en agriculture il y a 50 ans ou même 20 ans. Or, maintenant, l'industrie agricole en a besoin. Parce que certains produits chimiques ne sont disponibles que depuis peu de temps, les agriculteurs doivent remplir toutes sortes de formules avant de pouvoir les importer. Le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture et le ministre du Revenu national ont tous été mis au courant par des lettres qui leur ont été adressées, depuis 15 mois, monsieur l'Orateur. On a eu amplement de temps d'en tenir compte dans la mesure à l'étude et de prévoir l'entrée en franchise de ces articles, mais ils ne figurent toujours pas dans la liste.

● (2030)

Nous avons redouané les ciseaux, réduit les tarifs sur les produits agricoles, sans tenir aucun compte des articles d'importation qui sont des problèmes pour le producteur et nous comptons que l'agriculteur sera satisfait et qu'il va améliorer notre balance des paiements. Nous nous leurons.

J'estime qu'à la lumière des statistiques qui ont été citées on pourrait remédier à un grand nombre d'injustices dans nos échanges commerciaux avec les États-Unis. Les diverses formes de droits imposés sur le bœuf exporté aux États-Unis sont injustes. Les droits imposés sur les pommes de terre sont injustes et les droits imposés sur les raisins et les vins sont injustes.

Les raisins et les vins sont un excellent exemple de denrées alimentaires qui ont été victimes de la nouvelle politique appliquée aux produits agricoles importés. Les électeurs du sud de l'Ontario qui ont voté libéral ont eu pour tout remerciement une politique douanière permettant aux concentrés de raisins et de vins d'entrer au Canada à un prix qui empêche pratiquement complètement les producteurs de vins et de raisins canadiens de les concurrencer. Comment aimeriez-vous en expédier vers la France quelques milliers de tonnes? Essayez un peu un de ces jours.

Au lieu d'inscrire dans cette mesure législative un droit raisonnable pour protéger les viticulteurs, nous payons plus d'un million de dollars pour acheter des excédents de raisins dans le Sud de l'Ontario. Je félicite le gouvernement d'avoir reconnu leurs difficultés financières. Nous allons probablement faire quelque chose pour les transformer et dépenser finalement 330,000 dollars.

Nous allons utiliser les deniers publics pour aider les viticulteurs parce que nous avons une politique douanière qui permet l'importation chez nous de concentrés et de produits finis qui concurrencent nos propres produits. Le gouvernement puise dans le trésor public pour corriger cette situation. Je suis d'accord pour qu'il le fasse dans les circonstances actuelles. Cependant, je ne suis pas d'accord avec lui lorsque c'est sa négligence qui le force à le faire.

Si vous deviez commander du vin dans les établissements du gouvernement partout où il est possible d'en obtenir à Ottawa, vous offrirait-on du vin canadien? Je me demande à quel point le viticulteur bénéficie vraiment de l'appui du gouvernement du Canada, du ministre de l'Agriculture et du ministre des Finances. Sauf erreur, une forte proportion du vin offert vient de l'étranger, et il vous faut l'accepter sans poser de question.

La pomme de terre offre une exemple classique de denrées souvent excédentaires. Le gouvernement du Canada devrait prendre note de cet exemple. Il est impossible d'exporter des

pommes de terre vers la Communauté économique européenne sauf s'il y a eu sécheresse ou pénurie au point de causer de grandes difficultés. Or, il se trouve que nous sommes en possession d'un document écrit disant qu'à la suite de leur décision prise à la mi-août de suspendre les dispositions douanières relatives à l'importation de choux frais et congelés, de choux-fleurs, de pois, de carottes, de céleris et de pommes de terre jusqu'à la fin de septembre, les ministres de la CEE ont convenu de prolonger jusqu'à la fin de l'année cette suspension à l'égard de tous ces légumes.

C'est une des premières fois que le Canada exporte des pommes de terre de table à la Communauté économique européenne. Celle-ci a toujours subvenu à ses besoins et même, parfois, eu des excédents. Mais elle a déversé ces excédents non pas sur le marché canadien lui-même, elle les a vendus sur les marchés extérieurs traditionnels du Canada et des États-Unis. Elle l'a fait à des prix qui couvraient à peine les frais d'emballage et de transport. Toutefois, nous n'avons pas de programme semblable.

Les pays scandinaves déclarent aujourd'hui qu'ils exporteront autant de pommes de terre qu'ils pourront le faire convenablement, tout en protégeant leurs consommateurs et leurs producteurs en n'en exportant pas trop. Les ministres de la Communauté économique européenne en autoriseront l'importation, mais en quantités limitées. Ils vont protéger leurs producteurs.

A maintes reprises le gouvernement australien a adopté règlement sur règlement parce qu'un produit agricole particulier était menacé. Nous avions autrefois un très vaste marché en Australie. Mais parce qu'un de nos produits faisait concurrence à un produit australien, on nous a fermé la porte au nez. Pour une raison ou pour une autre, le Canada, membre du GATT, ne peut pas rendre la pareille à qui que ce soit. Nous pouvons être écartés des marchés internationaux sans pouvoir réclamer la moindre compensation. Toutefois, lorsque notre marché est inondé de produits agricoles étrangers écoulés à perte, nous ne pouvons rien faire car cela nuirait à nos relations avec le GATT. Il est grand temps que nous changions de position par rapport au GATT.

Il existe un surplus de près d'un million de tonnes de pommes de terre sur le continent nord-américain, dont 400,000 livres au Canada. J'espère que les ministres de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture et des Finances collaboreront pour trouver des marchés et des concessions douanières afin que le ministre de l'Agriculture et le président du Conseil du Trésor (M. Andras) ne soient pas encore obligés de puiser dans les deniers publics pour venir en aide aux producteurs de pommes de terre. Sinon, il peut avoir besoin d'aide tout autant que les producteurs de raisin et les éleveurs de porcs.

Notre structure tarifaire est à la fois étrange et merveilleuse. Toute personne consciencieuse qui a le moindre rapport avec le monde agricole se trouve dans l'impossibilité absolue de permettre l'adoption de ce bill sans critiquer sévèrement le ministre de l'Agriculture et le ministre des Pêcheries et de l'Environnement (M. LeBlanc) qui est coupable lui aussi parce qu'il a approuvé des règlements du cabinet prévoyant une réduction tarifaire sur certains produits de la pêche. Les conserveries de poisson ont des difficultés à écouler leurs produits sur les divers marchés, notamment sur les marchés canadiens.